



Renseignements

Laurence JOUVE
05.49.04.68.30

Les Ateliers Pratiques PME

Vendredi 26 octobre 2007
9h30-11h

INSCRIPTION

Nous retourner le bulletin joint **avant le 23 octobre 2007**

La réforme des heures supplémentaires



La loi TEPA présentée par
la **DDTEFP** et l'**URSSAF**

MEDEF Deux-Sèvres
9, rue du Petit Banc • 79007 NIORT
Tél. : 05 49 04 68 30 • Fax : 05.49.04.22.31
info@medef79.fr • www.medef79.fr





« Information et Formation : votre MEDEF vous accompagne »

Des ateliers pratiques

LES OBJECTIFS

- **Vous informer** sur des problématiques entrepreneuriales (management, organisation, RH, commercial, marketing, communication...).
- **Vous proposer des méthodes et des outils** adaptés à vos besoins et à votre structure.
- **Débatte** sur des problématiques rencontrées en entreprises et sur des solutions mises en œuvre.
- **Permettre des échanges** d'expériences et de bonnes pratiques.

LES MODALITÉS

- **1 matinée de travail proposée gratuitement** par le MEDEF Deux-Sèvres et animée par des intervenants spécialisés.
- **Un nombre de participants limité** pour permettre une meilleure dynamique de groupe et des échanges plus personnalisés.

Des supports concrets

Votre MEDEF vous donne accès, au cours de ces ateliers, à un échange d'expériences concrètes et à des supports pratiques et adaptables.

Les intervenants sont choisis en fonction de leur expertise et de leur approche concrète et pragmatique du sujet en prise directe avec les entreprises notamment PME-PMI.

Les Ateliers Pratiques PME

AU PROGRAMME

La réforme des heures supplémentaires

*Vendredi 26 octobre 2007 de 9h30 à 11h
Au MEDEF Deux-Sèvres à Niort*

La Loi TEPA

- Quelles incidences sur les heures supplémentaires ?
- Quelles sont les heures supplémentaires concernées ?
- Quel avantage fiscal pour le salarié ?
- Comment calculer les réductions de charges salariales ?
- Comment appliquer les déductions de charges patronales ?
- Quelles les dispositions spécifiques aux entreprises de 20 salariés et moins ?

Les intervenants

**Le Service Inspection du Travail
de la DDTEFP,**

**Le Service Inspection
de l'URSSAF.**

